

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST ANDRE DE VALBORGNE**

Séance ordinaire du 7 décembre 2017

L'an deux mille dix sept et le sept décembre à dix huit heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Régis BOURELLY, Maire.

*Présents : Mrs Laget Yvan, Molhérac Bernard, Naud Jean-Claude, Valmalle Yvan, Untersinger Claude, Guittard Jean-Jacques. Mmes Vicini Caroline, Montet Isabelle.
Absents : Mr Blanc Gilbert, (procuration à Guittard Jean-Jacques), Mme Halut Camille (procuration à Montet Isabelle).*

Objet : OUVERTURE DES PLIS CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE LOCAL DE CHASSE

Suite à la consultation concernant la maîtrise d'œuvre pour la création d'un local de chasse, deux courriers de Architecture Dimension Nature et de Christian Laune sont parvenues en mairie s'excusant de ne pouvoir répondre à la consultation.

Un seul pli du cabinet d'architecture Bruno Balp est recevable.

La proposition d'honoraire du cabinet Bruno Balp est estimée sur la base de 10% sur le montant hors taxe des travaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- accepte à 6 voix pour la proposition du cabinet Bruno Blap
- refuse à 4 abstentions (Mmes Montet, Halut (procuration à Montet), Mrs Blanc (procuration à Guittard), Guittard),
- autorise à 6 voix pour Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afin de mener à bien ce projet.

**POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
R. BOURELLY**

